



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 68856

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le premier bilan inquiétant du pôle santé révélé par le médiateur de la République. En effet, selon ce dernier, quelque 4 800 requêtes liées aux droits des malades et à la sécurité des soins sont parvenues à ses services depuis le 1er février 2009 dont près de 500 dénonciations de maltraitance. D'autre part, le pôle santé a reçu 60 témoignages de médecins ou d'infirmiers victimes de violences. Les insultes et les coups à l'encontre des personnels de santé étant également en augmentation régulière. Face à une situation grave, peu conforme à la déontologie du soignant et à l'esprit du serment d'Hippocrate, il lui demande ce qu'elle envisage de mettre en oeuvre pour remédier à ce problème inadmissible de la violence à l'hôpital ainsi que dans les établissements de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68856

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 500

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)